

Réf: Dossier N° : 24820

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « ARCHIDOC ET SERVICES »

Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON ANANERAIE, 08 BP 1060  
 ABIDJAN 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11 Mai 2016, et enregistrés au CEPICI le 24 Mai 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination**: « ARCHIDOC ET SERVICES » .

**Objet**: Les prestations de services dans le domaine de l'archivage, de la documentation et plus généralement, toute opérations commerciales, mobilières ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

**Capital social**: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites libérées partiellement de la moitié au moins par les associés

**Siège social**: ABIDJAN - YOPOUGON ANANERAIE, 08 BP 1060  
 ABIDJAN 08

**GERANT**: Monsieur TAGRO LAZARE.

**RCCM**: n°CI-ABJ-2016-B-13830 du 24/05/2016 au Tribunal du  
 Commerce d'Abidjan.

**Durée**: 99 ans

**Dépôt au greffe**: n°10681 du 24/05/2016

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

